# Faits saillants de la réunion du Conseil du 31 mai 2022

Le Conseil scolaire catholique Nouvelon a tenu une réunion ordinaire le 31 mai 2022. Voici les faits saillants de cette séance publique :

* L’école élémentaire catholique Georges Vanier (Elliot Lake) fait valoir le maintien des milieux accueillants, engageants, novateurs, durables, sains et sécuritaires.
* Le Conseil accorde à son administration le mandat de participer aux prochaines négociations provinciales 2022 et mandate l’Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) de représenter ses intérêts dans le cadre des dites négociations.
* Le Conseil approuve les conditions d’emploi locales, y compris le protocole d’entente du 1er septembre 2020 au 31 août 2023 entre le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario et l’Association des personnes à la direction du Nouvel-Ontario (APDN-O).
* Le Conseil retient la candidature de Mme Monique Aubin-Gagne pour combler le poste vacant de conseillère scolaire pour la zone 5 : Grand Sudbury (quartiers 7 à 12). Son mandat débutera le 28 juin 2022 et prendra fin le 14 novembre 2022.
* Le Conseil entérine les deux récipiendaires du Prix de contribution exceptionnelle 2022. Le communiqué sera émis vers la mi-juin 2022.
* Les politiques suivantes ont été adoptées selon le cycle annuel de révision :
  + GOU 27.0 Éducation environnementale – *statu quo*
  + GOU 36.0 Équité et éducation inclusive – *statu quo*
  + GOU 10.0 Remboursement des dépenses des conseillers scolaires – *statu quo*
  + GOU 1.0 Engagement envers l’éducation catholique de langue française – *statu quo*
  + GOU 2.0 Milieu accueillant, engageant, novateur, durable, sain et sécuritaire  
    centré sur le Christ – *statu quo*
  + GOU 3.0 Rôle et responsabilités du Conseil – *révision hors cycle*
  + GOU 15.0 Défense des intérêts – *statu quo*
  + GOU 16.0 Comité du Conseil – *révision hors cycle*
  + GOU 17.0 Élaboration des politiques – *statu quo*
  + GOU 20.0 Embauche de la direction de l’éducation – *révision hors cycle*
  + GOU 32.0 Recrutement, sélection et embauche des cadres supérieurs – *statu quo*
* Le Conseil approuve les révisions à l’article 3 Réunion inaugurale du Règlement de procédure 98-01.
* Le calendrier du Conseil et des comités politiques 2022-2023 est approuvé.
* Le Conseil approuve l’établissement d’un comité de vérification de conformité du financement de la campagne électorale d’un candidat pour les élections 2022.
* Le bulletin #NouvelonEnAction – mai 2022 souligne le Fruit de l’Esprit, la douceur.
* Le Conseil souligne les 25 années de service de M. Paul E. Henry, le directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier.